

AUTORISATION ANNUELLE DE DIFFUSION DES COORDONNÉES

POUR LES CÉRÉMONIES ORGANISÉES PAR LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Pour votre information

Ces données seront utilisées par la Mairie de Presles en brie, située au 6 Rue Abel Leblanc, dans le cadre des différentes manifestations et cérémonies suivantes qui auront lieu tout au long des années à venir :

- Cérémonie des nouveaux nés
- Cérémonie des médaillés du travail
- Repas, anniversaires, colis des anciens
- Autres évènements organisés par le C.C.A.S

Dès que vous quitterez la commune, nous vous demandons d'informer la Mairie par mail ou par courrier. Cela facilitera la tenue des listes pour les prochaines cérémonies.

TOURNEZ SVP →

Je soussigné(e) M. / Mme (rayer la mention inutile)

Souhaite faire partie de la base de données et autorise l'utilisation des coordonnées suivantes :

*** Adulte 1 :**

Nom de naissance Nom marital Prénom
Date de Naissance Lieu de Naissance
Téléphone Domicile Portable
Adresse Mail

*** Adulte 2 :**

Nom de naissance Nom marital Prénom
Date de Naissance Lieu de Naissance
Téléphone Domicile Portable
Adresse Mail

*** Adresse de la famille :**

N° Intitulé de la voie 77220 Presles en Brie

*** Enfant 1 :** (résidant au domicile des parents)

Nom Prénom
Lien de filiation avec le parent 1 : Lien de filiation avec le parent 2 :
Date de Naissance Lieu de Naissance

*** Enfant 2 :** (résidant au domicile des parents)

Nom Prénom
Lien de filiation avec le parent 1 : Lien de filiation avec le parent 2 :
Date de Naissance Lieu de Naissance

*** Enfant 3 :** (résidant au domicile des parents)

Nom Prénom
Lien de filiation avec le parent 1 : Lien de filiation avec le parent 2 :
Date de Naissance Lieu de Naissance

*** Enfant 4 :** (résidant au domicile des parents)

Nom Prénom
Lien de filiation avec le parent 1 : Lien de filiation avec le parent 2 :
Date de Naissance Lieu de Naissance

Ne souhaite pas faire partie de la base de données et renonce à toutes les prestations.

Nom : Prénom :

OBLIGATOIRE : Signature de toutes les personnes majeures de la famille

NB : Le Maire de Presles en Brie a désigné l'Adico sise à Beauvais (60000), 5 rue Jean Monnet en qualité de délégué à la protection des données. Les données recueillies dans ce formulaire font l'objet d'un traitement informatisé et sont destinées à la réalisation d'une base de données communale. Ce traitement est basé sur le consentement des personnes concernées. Les données ne sont destinées qu'au Centre Communal d'Action Social et ne sont transmises à aucun tiers. Elles seront conservées pendant une durée d'un an au CCAS.

Conformément aux articles 15 à 22 du règlement 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation, d'opposition et de portabilité des données vous concernant.

Pour exercer ces droits, nous vous invitons à contacter la mairie au 01.64.25.50.03 ou par mail à mairie@preslesenbrie.eu. Si vous estimez, après nous avoir contacté, que vos droits ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation en ligne ou par voie postale à la CNIL



Mairie de Presles en Brie

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Département de Seine et Marne

AUTORISATION ANNUELLE DE DIFFUSION DES COORDONNÉES

Le 3 janvier 2022,

Chers Preslois,

Depuis le 25 mai 2018, un texte réglementaire européen est entré en vigueur. Celui-ci encadre le traitement des données de manière égalitaire sur tout le territoire de l'Union Européenne et qui s'inscrit dans la continuité de la Loi française Informatique et Libertés de 1978 établissant des règles sur la collecte et l'utilisation des données sur le territoire français. Il est plus communément appelé RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données).

C'est pourquoi, vous trouverez ci-joint, deux questionnaires (un pour les cérémonies organisées par la mairie et l'autre pour celles organisées par le CCAS) à retourner en Mairie très rapidement, qui permettront à mes services de créer une base de données règlementée et mise à jour chaque année.

Toutes les données collectées serviront pour des invitations, des cérémonies ou des remises de cadeaux telles que :

- Vœux du Maire
- Cérémonie nouveaux nés
- Cérémonie médailles du travail
- Cérémonie « remise des dictionnaires » pour les CM2
- Repas, anniversaires, colis pour les anciens
- Bons scolaires
- Cadeaux du Père Noël pour les enfants âgés de moins de 6 ans

Sans le retour de ces documents de votre part, je suis au regret de vous informer que je ne pourrais plus vous faire parvenir d'invitation. En effet la loi nous interdit de récolter ces informations (adresse, téléphone, email, etc.) autrement que par le biais de cette communication.

Aussi, afin de continuer à compter sur votre présence lors des manifestations presloises, je vous saurais gré de bien vouloir nous renvoyer les autorisations complétées.

Veillez agréer, chers preslois, à l'assurance de mes salutations les meilleures.

Le Maire de Presles en Brie


Dominique RODRIGUEZ